

Assemblée Générale du 21/04/2012

A RETOURNER AVANT LE 01/04/2012*

* (art. 11 des statuts fédéraux, soit 20 jours avant l'Assemblée Générale, cachet de La Poste faisant foi)

DROIT DE VOTE ADHERENT TERRITORIAL VOTANT

Année Cynégétique 2011 – 2012

• Voix des Territoires du votant et justification des droits de chasse

(1 voix pour 50 ha – maximum 2 500 ha, soit 50 voix, art. 11 des statuts fédéraux)

Plan(s) de chasse N°

	COMMUNES	SUPERFICIE
Forêt		
Plaine		
Autres (à préciser)		
SUPERFICIE TOTALE		

Voix des Territoires (a) :
(arrondi à l'entier inférieur)

• Voix du bénéficiaire du plan de chasse

Nom et Prénom du bénéficiaire

..... Téléphone :

*Collez ici le timbre vote 21
(code barre informatisé)*

Voix du Votant (b) :

• Voix des pouvoirs (voir au verso de la feuille)

Voix des Pouvoirs (c) :
(10 maximum)

• Nombre total de voix

Total des voix (a+b+c) :

Certifié sincère et véritable, à le
Signature

M..... reçoit pouvoir(s) d'autre(s) chasseur(s) adhérent(s) à la Fédération des Chasseurs de Côte-d'Or afin de le(s) représenter à l'Assemblée Générale du 21/04/2012 et prendre part à toutes les délibérations et tous les votes portés à l'ordre du jour ainsi qu'au vote concernant le renouvellement partiel du Conseil d'Administration :

		Signature des chasseurs donnant leur pouvoir
1	<i>Collez ici le timbre vote 21 (code barre informatisé)</i>	
2	<i>Collez ici le timbre vote 21 (code barre informatisé)</i>	
3	<i>Collez ici le timbre vote 21 (code barre informatisé)</i>	
4	<i>Collez ici le timbre vote 21 (code barre informatisé)</i>	
5	<i>Collez ici le timbre vote 21 (code barre informatisé)</i>	
6	<i>Collez ici le timbre vote 21 (code barre informatisé)</i>	
7	<i>Collez ici le timbre vote 21 (code barre informatisé)</i>	
8	<i>Collez ici le timbre vote 21 (code barre informatisé)</i>	
9	<i>Collez ici le timbre vote 21 (code barre informatisé)</i>	
10	<i>Collez ici le timbre vote 21 (code barre informatisé)</i>	